

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 30 août 2010

(::odmalpodocsldocsstal353069/1)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Branche ouest du contournement de Bienne par l'A5 La délégation des autorités approfondira la proposition de la région

La délégation des autorités en charge du contournement de Bienne par l'A5 poursuivra l'étude de la variante de la branche ouest retenue par la région. Elle élaborera un nouveau projet général sur cette base d'ici à l'automne 2011 et le soumettra ensuite à la région à la faveur d'une procédure de participation.

La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, a présenté lundi (30 août), à Bienne, la décision de la délégation des autorités quant à la suite de la planification du contournement de Bienne par l'A5. La délégation des autorités approfondira donc la variante 2 proposée par le groupe de travail régional. Cette variante prévoit une demi-jonction au Faubourg du Lac et une jonction complète à Bienne Centre. La rive droite du lac de Bienne serait, quant à elle, raccordée par le tunnel de Port. Le tunnel irait du pont de l'écluse, à Port, jusqu'à la limite entre les communes de Nidau / Ipsach.

M^{me} Egger-Jenzer a souligné que l'étude du projet se poursuivrait dans ce cadre, les autres variantes n'étant plus retenues. La Confédération et le canton vont aussi étudier plus avant l'exigence des communes de recouvrir une grande partie de l'autoroute dans le secteur de la jonction de Bienne Centre. L'étude d'impact sur l'environnement, la planification urbanistique d'accompagnement et une analyse des coûts et des avantages donneront des pistes quant à l'étendue de l'autoroute qu'il convient de couvrir. La directrice des travaux publics a promis par ailleurs d'examiner aussi les propositions d'aménagement des communes lors des travaux d'étude à venir. Le projet général devrait être prêt à l'automne 2011 et fera ensuite l'objet d'une procédure de participation. Le Conseil fédéral devrait se prononcer en 2013.

En février 2009, la délégation des autorités en charge du contournement de Bienne par l'A5 avait institué un groupe de travail présidé par le maire de Bienne Hans Stöckli. Ce groupe, composé de représentants de la région, était chargé de désigner, avant la fin de l'été 2010, la variante qu'il privilégiait pour la branche ouest du contournement de Bienne par l'A5. Fin juin, le groupe de travail a choisi la variante 2 parmi les quatre orientations proposées.

